

AR PREFECTURE

016-2116 02362-20180323-CH\_2017 - COMMUNE - BF  
Reçu le 06/04/2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MOUTHIER-SUR-BOËME**  
8, place du champ de foire  
16440-MOUTHIER-SUR-BOËME  
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38  
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

**délibération :  
D\_2018\_4\_2**

L'an deux mille dix huit , le vendredi 23 mars à 20 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 23

Date de convocation du : 16 Mars 2018

Présents : 19

**Présents :** Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Madame LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur BERCHENY Dorian, Madame AUDUREAU-GROSS Peggy

Votants : 20

**Objet : Approbation du compte  
de gestion 2017 - Commune**

**Pouvoirs :**

Monsieur REVEREAULT Jean a donné pouvoir à Madame HITIER Marie-Christine

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur TROUSSICOT Franck, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud

**Secrétaire de Séance :** Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie  
les jour, mois et an que  
dessus.  
Au registre sont les  
signatures. Pour copie  
conforme.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Michel CARTERET, Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif 2017 de la **Commune** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats émis, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion de la Commune dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'**exercice 2017**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que le compte de gestion de la Commune dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures portées sur le compte administratif de la Commune ;

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées **du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017** y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'**exercice 2017** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le **Compte de gestion de la Commune** dressé, pour l'**exercice 2017**, par Madame BUTAUD, Comptable du Trésor Public, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0**

Emis le 23/03/2018, transmis en sous-préfecture et rendu  
exécutoire le - **6 AVR. 2018**

Le Maire  
Michel CARTERET

